

FORMATION EN SOINS INFIRMIERS - PROFESSION INFIRMIER.E

Formation réglementée par l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 23 janvier 2020 relatif au diplôme d'État d'infirmier : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020961044/>

Pré requis – conditions d'admission

Peuvent se présenter aux épreuves de sélection les candidats âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation répondant à l'une des conditions suivantes :

- 1° Les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme ;
- 2° Les candidats relevant de la formation professionnelle continue tel que définie par l'article L.6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues aux articles 5 et 6.

Pour la validation de leur inscription, les candidats admis doivent s'acquitter des droits d'inscription auprès de leur établissement d'affectation.

Le suivi de la scolarité requiert également le règlement de la contribution vie étudiante et campus conformément à l'article L.841-5 du code de l'éducation.

Pour les candidats visés au 1° : la sélection s'effectue via la plateforme Parcoursup

Pour les candidats visés au 2° : la sélection s'effectue au regard d'un dossier téléchargeable sur le site internet de l'IFMS, d'une épreuve écrite comportant une sous-épreuve de français et une sous-épreuve de calculs simples ainsi d'un entretien portant sur l'expérience professionnelle à l'appui d'un dossier remis par le candidat.

Objectifs de la formation

- ✓ Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- ✓ Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- ✓ Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- ✓ Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- ✓ Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- ✓ Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- ✓ Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- ✓ Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- ✓ Organiser et coordonner des interventions soignantes
- ✓ Informer et former des professionnels et des personnes en formation

Durée

4200 heures réparties sur 6 semestres de 20 semaines chacun soit 120 semaines (sur la base de 35h)
dont 2100 heures de formation théorique soit 60 semaines et 2100 heures de formation clinique soit 60 semaines

Délais d'accès – date d'entrée

La formation en soins infirmiers débute chaque année le premier lundi de septembre.

Moyens et Méthodes

Modalités pédagogiques : organisation hybride alternant présentiel et distanciel

Moyens matériels : 4 salles de cours équipées d'un écran numérique, 1 salle de simulation en santé moyenne définition, 1 salle de travaux pratiques, 2 salles de groupes, 1 Centre de Documentation et d'Information, accès à une plateforme de e-learning et accès WIFI dans l'ensemble des locaux.

Moyens humains : Une directrice des soins Une équipe pédagogique composée de cadres de santé formateurs et d'un cadre supérieur de santé Une équipe administrative Une documentaliste 2 ASH
Méthodes pédagogiques innovantes développées dans le projet pédagogique consultable sur le [site de l'IFMS](#)

Accessibilité – Accueil des personnes en situation de handicap

Engagement de l'IFMS à l'accueil des personnes en situation de handicap : Contact avec la référente handicap et bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) intégralement situé en rez-de-chaussée.

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, l'IFMS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique, environnemental) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Coût de la Formation et Frais d'inscription

Droits d'inscription : 170 € Nets de taxes pour l'année 2021/2022

Contribution vie étudiante et campus (CVEC) : 92€ pour l'année 2021/2022

Frais de formation : 8940€ par an

Selon le statut de l'étudiant, les frais de formation sont pris en charge soit par :

- ✓ La Région Occitanie : pour les étudiants en poursuite de scolarité, les demandeurs d'emploi
- ✓ L'employeur
- ✓ L'étudiant

Modalités d'évaluation

Epreuves écrites, analyses de situation, pratiques simulées et évaluations des compétences en stage

Certification de la formation : diplôme d'Etat Infirmier délivré par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi et du travail et des Solidarités (DREETS) à l'issue du jury de délibération sous réserve d'avoir acquis 180 ECTS.

Informations complémentaires

Validité des composantes acquises : Les unités d'enseignements sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne à chacune d'entre elles. *Art 22 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié.*

Quota autorisé 2022-2023: 60 places.

Taux de réussite 2021 : 93% **Taux d'insertion professionnelle 2021: 96%**

Équivalence : A l'issue de la 1ère année et sous réserve d'être admis en 2ème année en ayant obtenu 48/60 ECTS dont les 15 crédits liés au stage ainsi que les crédits liés aux UE suivantes (UE 2.10 , 4.1 , 4.3 , 5.1) l'étudiant obtient l'équivalence du Diplôme d'Etat Aide-Soignant (DEAS) conformément à l'article 25 de l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif conduisant à la formation au DEAS et abrogé au 30 juin 2022. L'obtention du DEAS est à finaliser auprès de la (DREETS).

Passerelle : Parcours universitaire en master.

Suite de Parcours : universitaire : Master ou professionnel : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat, Infirmier de bloc opératoire Diplômé d'Etat, Infirmier Puériculteur Diplômé d'Etat, Infirmier en Pratiques Avancées, Cadre de santé paramédical.

Débouchés : exercice en secteur hospitalier ou extrahospitalier (public ou privé), en secteur social ou médico-social.

Contacts

Pour toute demande d'inscription ou d'informations, contacter le secrétariat de l'IFMS :

Accueil téléphonique au 04 66 79 79 33

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 17h

Mail : ifsi@ch-bagnolssurceze.fr

Site Internet : <https://ifsi.ch-bagnolssurceze.fr/>

Adresse :

IFMS du Centre Hospitalier de Bagnols sur Cèze
85 Avenue de Fontresquières
30200 Bagnols sur Cèze

Février 2022